



Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques
Section de l'Aisne

CAPL N° 2 ET 3 DU 10 DECEMBRE 2009

La direction local a réuni ce jour les CAPL n°2 et 3 sur l'ordre du jour suivant :

- transfert de la mission amendes, taxe d'urbanisme et redevance d'archéologie préventive de la TP de Laon à la RP de Laon municipale et banlieue
- mise en place du SIP de Soissons
- regroupement des trésoreries de Liesse et Sissonne
- mouvements de mutations internes
- informations sur les détachements et recrutements par voie contractuelle
- questions diverses

Transfert des missions amendes et taxe d'urbanisme :

La direction a confirmé le transfert au 1^{er} janvier 2010 de ces deux missions vers la Recette Perception de Laon municipale et banlieue. Les 5 agents concernés suivront leur métier. Un agent ayant refusé, un appel à candidature a donc été lancé, en premier lieu au sein du poste, puis au niveau départemental. En l'absence, à ce jour, de candidature, cet agent devra rejoindre son nouveau poste également, sa situation sera à nouveau étudiée en cas de réponse positive à l'appel départemental.

Mise en place du SIP de Soissons :

La direction a réaffirmé la création du SIP au 1^{er} janvier 2010, les deux agents du service recouvrement de la TP de Soissons avaient fait valoir leur droit à ne pas rejoindre le SIP ; les appels à candidature étant restés sans suite, elles seront donc réquisitionnées pour suivre leur mission. Prioritaires en cas de demande de mutation, leur situation sera à nouveau étudiée en cas d'arrivées extérieures au 1^{er} avril 2010.

Un seul agent avait postulé pour rejoindre le SIP, affecté sur un poste spécifique au 1^{er} juillet 2009, sa candidature n'a pu être prise en compte (non mutabilité pendant 3 ans). Interrogée par les organisations syndicales au sujet de la circulaire du 6 mars 2009 concernant les mutations des agents exerçant leur droit à ne pas rejoindre un SIP, la direction nous a démontré une fois de plus sa libre interprétation des textes.

Les élus FO ont voté contre cette réquisition autoritaire.

Regroupement des trésoreries de Liesse et Sissonne :

Les trésoreries de Liesse et Sissonne seront fusionnées administrativement au 1^{er} janvier 2010. Les conditions matérielles n'étant pas réunies au 31 décembre 2009, les agents de

Sissonne n'intégreront les locaux de la nouvelle trésorerie qu'à compter du 1^{er} mars « au plus tôt » aux dires de la direction.

La section FO-DGFiP de l'Aisne dénonce qu'une nouvelle fois les exigences de la direction générale sont scrupuleusement respectées au mépris des conditions de travail du personnel.

Mouvements de mutations internes :

Les chiffres catastrophiques (cette année encore) de l'ORE n'étant pas publiés au niveau départemental, aucun mouvement n'a été proposé lors de la CAPL n°2.

Seuls deux mouvements ont été proposés lors de la CAPL n°3 :

- Martine BETERMIN (Tergnier) rejoindra le SIP de Chauny au 16 décembre 2009.
- Martine VASSEUR (Laon) rejoindra la trésorerie de Laon Municipale et Banlieue le 1 janvier 2010, puis le SIP de Laon dès sa création.

Les élus FO de la CAPL n°3 ont voté pour ce maigre mouvement.

Information sur les détachements et recrutements contractuels :

Deux agents détachés de France Télécom rejoindront respectivement les trésoreries d'Hirson et de Coucy le Château au 1^{er} janvier 2010.

Un agent détaché de la direction départementale de la protection judiciaire rejoindra la trésorerie générale au 1^{er} janvier 2010.

Malgré ce qui nous avait été annoncé précédemment, un recrutement par voie de PACTE a bien eu lieu à la trésorerie générale au 1^{er} décembre 2009.

Un adjoint technique de 2eme classe sera recruté au 31 décembre 2009.

Au 1^{er} mars 2010 la trésorerie générale recrutera par voie contractuelle de personnes handicapées 3 contrôleurs du Trésor Public, ainsi qu'un inspecteur du Trésor au 1^{er} septembre 2010.

Questions diverses :

A la demande de la section FO-DGFiP de l'Aisne, une réunion de l'équipe de renfort se déroulera début 2010, y seront conviées l'assistante sociale ainsi que la responsable des services sociaux.

Les élus en CAPL : Sylvie CARTIN, Evelyne CABARET, Elisabeth CONDUTO, Ariane LIEVAIN, Laurence RENAUX, Eric DUCOULOMBIER, Claude MARTIN, David WLODARCZYK, Nicole DUPONT.